

C O P I E

Vonda, Sask.
le 25 février, 1933

Monsieur Thomas Maher
Assistant Commissaire
Commission Canadienne de la Radio
Ottawa.

Cher monsieur,

Nous vous envoyons, sous ce pli, copie d'une lettre que nous adressons à monsieur Hector Charlesworth et qui s'explique d'elle-même.

Nous espérons que vous voudrez bien appuyer auprès du Président de la Commission, la requête contenue dans cette lettre, et d'avance nous vous remercions de tout ce que vous ferez pour faire cesser l'état de choses actuel en ce qui concerne la part faite à la langue française dans les émissions de la Commission.

Veillez agréer, cher monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE FRANCO-CANADIENNE
par le chef du secrétariat,

Antonio de MARGERIE

Vanda, Sask., le 25 février 1933.

Monsieur Hector Charlesworth,
Président de la Commission Canadienne de la Radio
OTTAWA

Monsieur le président,

Permettez-nous d'attirer votre bienveillante attention sur un fait qui ne laisse pas d'émuvoir la population de langue française de la Saskatchewan dont notre Association est le porte-parole. Il s'agit de concerts organisés par la Commission Canadienne de la Radio, au cours desquels la langue française n'a pas reçu la considération à laquelle elle a droit à l'égal de l'anglais.

Sans doute, les émissions de votre Commission n'en sont-elles encore qu'à leurs débuts, et il n'est que juste de faire la part des choses; il reste sans doute une foule de choses à organiser, à mettre au point.

Il n'en est pas moins infiniment regrettable de constater que jusqu'ici pas un seul mot de français n'a été prononcé aux concerts de la Commission. Les 40,000 Franco-Canadiens de la Saskatchewan qui appartiennent à l'une des deux races mères du pays et dont la langue est celle d'un tiers de la population canadienne et l'une des deux langues officielles du pays, les 40,000 Franco-Canadiens de la Saskatchewan, dis-je, ont été vivement émus de cet état de choses.

Ils veulent croire qu'il n'y a pas là mauvaise volonté, mais plutôt un manque d'organisation qu'on se hâtera de faire disparaître, maintenant qu'il est signalé à l'attention des intéressés. De toute façon, ils tiennent à vous faire connaître bien franchement leur manière de voir en ce qui concerne les émissions de la Commission Canadienne de la Radio.

Pour être vraiment canadiennes, ces émissions doivent être bilingues, toujours bilingues. Le bilinguisme est, en effet, un des traits caractéristiques de notre pays, celui surtout qui le distingue des Etats-Unis, l'un de ceux par conséquent, qu'il faut sauvegarder avec le plus de sollicitude, si l'on ne veut pas qu'au point de vue intellectuel et artistique, le Canada devienne comme un simple état de la république voisine.

Des émissions bilingues seront, de plus, une constante leçon d'histoire nationale, en rappelant aux citoyens de notre pays, quelle que soit l'origine dont ils s'honorent, le rôle qu'a joué et que joue encore la race française au Canada. Le fait du bilinguisme de notre pays a besoin d'être rappelé; c'est pour l'avoir ignoré ou oublié qu'on a vu tant de querelles, tant de rancœurs, diviser les citoyens d'un pays qui n'aurait pas eu trop pourtant des efforts concertés de tous ses enfants pour l'édifier. Dans ce domaine, les concerts bilingues de la Commission Canadienne seront de véritables agents d'entente cordiale.

Nous sommes certains, monsieur le président, que vous comprendrez notre point de vue et que vous saurez voir à ce que, dans un avenir très rapproché, il soit fait droit aux légitimes demandes de la population canadienne de langue française. La chose sera d'autant plus facile qu'on s'y mettra plus vite et sans attendre que se crée un état de choses qu'il deviendrait nécessaire de changer par la suite. Ici, en effet, pas de traditions à suivre, pas de préjugés à ménager ou à faire disparaître; votre Commission taille dans du neuf. Qu'elle ne craigne donc pas d'aller de l'avant, elle pourra se rendre le témoignage d'avoir bien servi les intérêts du pays.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'expression de nos sentiments distingués.

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE FRANCO-CANADIENNE
par le secrétaire-général,

Antonio de MARGERIE